



Édition
septembre 2026

ORGANISME DE FORMATION · IPRP · BRETAGNE

Catalogue *prestations DUERP* & formations

Santé · Sécurité · Conditions de travail — un accompagnement de terrain
pour les TPE, PME, collectivités et associations.



IPRP enregistrée auprès de la DREETS

Agréée DREETS Bretagne pour la formation
des membres du CSE en SSCT

FRANÇOISE RÉGNIER · PREV' ACTIONS

06 43 62 01 04

prevactions.regnier@gmail.com

prev-actions.com · Plouézec, Côtes-d'Armor



Découvrir le site
prev-actions.com



Prendre rendez-vous
Calendly · 30 min

SOMMAIRE

Agir pour la prévention des risques professionnels

PRÉSENTATION

PREV'Actions, votre partenaire prévention	2
---	---

ACCOMPAGNEMENT DUERP

Intervention IPRP pour la mise à jour du DUERP	3 formules	3
--	------------	---

FORMATIONS SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CSE – SSCT	35 h 00 – 5 jours	4
Référent santé, sécurité au travail et environnement	28 h – 4 jours	7
Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)	14 h – 2 jours	10
Prévention des Risques liés à l'Activité Physique IBC	14 h 00 – 2 jours	12
PRAP IBC – Maintien et Actualisation des Compétences	7 h 00 – 1 jour	14
Sauveteur Secouriste du Travail – Formation initiale	14 h 00 – 2 jours	16
Sauveteur Secouriste du Travail – Maintien et Actualisation des Compétences	7 h 00 – 1 jour	18

INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts, rendez-vous et mentions légales	20
---	----



Prendre rendez-vous
Calendly · 30 min

Un projet, une question sur votre DUERP ou vos obligations de formation ?

Réservez un échange avec Françoise Régnier en scannant le QR code, ou appelez directement.

06 43 62 01 04

PREV'Actions

« *PREV'Actions, c'est agir pour la prévention des risques professionnels.* »

Cette ligne directrice vous garantit les meilleures conditions de travail pour anticiper et contrer l'impact des risques au travail.

Je vous accompagne dans la mise en place d'actions adaptées à vos contraintes :

- ◆ Pour dynamiser votre Document Unique et renforcer votre plan de prévention,
- ◆ Pour animer des actions de formation en Santé Sécurité et Conditions de travail.

Ainsi vous pouvez viser la performance !

À propos

Forte de 19 ans d'expérience en tant que préventeur HSE en industrie, j'ai fondé PREV'Actions, un organisme de formation dédié à la prévention des risques professionnels.

Passionnée par la sécurité au travail, j'accompagne aujourd'hui les entreprises dans la mise en place d'une culture prévention efficace, adaptée à leurs réalités de terrain.

IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels) reconnue par la DREETS, j'interviens notamment pour accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

PREV'Actions est un organisme de formation certifié Qualiopi. Je suis agréée par la DREETS Bretagne pour la formation des membres du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

Je propose également des formations adaptées aux besoins des TPE, PME, collectivités et structures associatives, notamment sur les thématiques suivantes :

- ◆ DUERP et plan de prévention
- ◆ Référent sécurité
- ◆ Risques psychosociaux (RPS)
- ◆ Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- ◆ PRAP – Prévention des Risques liés à l'Activité Physique
- ◆ Gestes et postures
- ◆ Produits chimiques / Fiches de données de sécurité
- ◆ ATEX – Atmosphères Explosibles

Une approche humaine, terrain et efficace

Parce que les enjeux de la prévention bénéficient à tous dans l'entreprise — dirigeants, managers et salariés — j'adapte chaque intervention pour qu'elle soit à la fois réglementaire, opérationnelle et accessible.

24 ans

d'expérience terrain en prévention des risques professionnels

100 %

de réussite des stagiaires sur l'ensemble des formations

95 %

de satisfaction (formations SST et CSE-SSCT)

Plouézec

Côtes-d'Armor — interventions en Bretagne

Ils en parlent

“

Super formatrice, pédagogue et sympathique ! Merci

Florence

“

Formatrice dynamique, à l'écoute et qui connaît bien son sujet.

David

“

Superbe expérience PRAP avec Françoise. À réitérer !

Mériadec

“

Grande attention portée à nos problématiques. La formatrice a évoqué le contexte légal et la pratique.

Clémentine - SST

“

La formation était très bien animée. Le partage d'expérience entre la formatrice et les personnes en formation était très pertinent.

Raphaël

“

Formatrice très professionnelle et pédagogique.

Jean-Daniel

Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : **06 43 62 01 04** ou via le formulaire de contact sur notre site.

Intervention IPRP pour la mise à jour du DUERP

Du diagnostic à l'action : votre sécurité, notre mission.

IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels) reconnue par la DREETS, j'interviens pour accompagner les entreprises dans l'élaboration et la mise à jour du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP). Trois formules permettent d'adapter l'accompagnement à votre situation, de la première mise en conformité jusqu'au pilotage de la prévention avec formation de vos équipes.

FORMULE 1

Essentiel

La mise en conformité, sans complexité.

Pour les entreprises qui n'ont jamais formalisé leur DUERP ou dont le document est obsolète.

- ✓ Diagnostic terrain sur site
- ✓ Rédaction complète du DUERP conforme à la réglementation
- ✓ Plan d'actions priorisé sur l'essentiel

à partir de

1 500 €

HT

FORMULE 2

Suivi Annuel

La conformité vivante, pilotée avec vous.

Pour les entreprises qui veulent que le DUERP devienne un outil de pilotage réel.

- ✓ Diagnostic terrain approfondi
- ✓ DUERP détaillé avec plan d'actions hiérarchisé
- ✓ Un point de suivi annuel
- ✓ Support téléphonique et email toute l'année

à partir de

3 500 €

HT

FORMULE 3

Complète + Formation

L'accompagnement complet : évaluer et former vos équipes.

Pour évaluer les risques et former vos équipes dans une même démarche.

- ✓ Deux visites terrain
- ✓ DUERP détaillé et plan d'actions renforcé
- ✓ Une session de formation sécurité incluse (jusqu'à 8 participants)
- ✓ Support prioritaire

à partir de

5 000 €

HT

Un outil ne suffit pas à rendre une entreprise conforme : l'accompagnement humain, un document unique tenu à jour et l'implication des salariés font la différence.



Prendre rendez-vous

Calendly · 30 min

Faites le point sur votre Document Unique

Scannez le QR code pour réserver un échange (visio ou téléphone) et identifier la formule adaptée à votre entreprise. Devis personnalisé sur demande.

06 43 62 01 04

prevactions.regnier@gmail.com

CSE – SSCT

Santé Sécurité et Conditions de travail

Version juin 2025

Durée	35 h 00 – 5 jours
Public	Nouveaux membres du CSE, salariés désignés compétents en protection et prévention des risques professionnels, dirigeants...
Prérequis	Aucun
Nombre d'apprenants	Minimum 1 – Maximum 10
Délai d'accès	1 mois

TARIF INTER

**1 250 € /
apprenant**

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

95 %

◆ Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, le salarié, un particulier, à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au **06 43 62 01 04** ou par courriel : **prevactions.regnier@gmail.com**

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

◆ Description de la formation

Dans un environnement professionnel en constante évolution, la sécurité et le bien-être au travail sont des priorités incontournables. La formation SSCT pour les membres du CSE vous dote des compétences essentielles pour :

- Identifier et évaluer les risques professionnels spécifiques à votre entreprise.
- Mettre en place des actions préventives efficaces pour améliorer les conditions de travail.
- Assurer une veille réglementaire pour rester conforme aux obligations légales.
- Favoriser un dialogue constructif entre employeurs et salariés sur les questions de santé et sécurité.

Investir dans cette formation, c'est renforcer la performance de votre entreprise tout en garantissant la protection de vos collaborateurs.

◆ Objectifs

- Connaître les missions SSCT
- Savoir prévenir les risques dans l'entreprise

- Savoir étudier les incidents et apporter les solutions correctives

◆ **Compétences visées**

- Contribuer à une politique globale de santé au travail et de prévention des risques dans l'entreprise,
- Faire la promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise
- Être en mesure de réaliser des enquêtes concernant les accidents du travail, les maladies professionnelles ou à caractère professionnel
- S'approprier des outils pour agir sur la prévention des risques professionnels (analyse des situations de travail, proposition de mesures préventives et/ou correctives, promotion de la prévention des risques professionnels)

◆ **Programme**

- Réglementation en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Rôle, moyens et fonctionnement du CSE
- Obligations et responsabilités
- Les différents acteurs de la prévention
- La prévention : définition et notions
- Les missions du CSE
- L'analyse de l'accident du travail
- Le DUERP : Évaluation des risques professionnels
- Analyse ergonomique de situations de travail
- Conduite de projet en santé sécurité au travail
- La prévention des RPS
- La pénibilité
- Les risques au travail

◆ **Moyens pédagogiques**

Qualité du ou des formateurs

La formation est assurée par un formateur expert en prévention des risques professionnels. Chaque formateur dispose d'une expérience importante dans les domaines qui lui sont attribués, d'une excellente maîtrise de la formation des adultes, de contenus pédagogiques de qualité, qui seront remis aux participants et des habilitations lui permettant d'intervenir légalement.

Pédagogie

Exposé, Exercices, Études de cas, Mises en situations

Organisation et suivi de l'action

Le suivi de l'exécution de l'action se fait à l'aide de feuilles de présence émargées par les stagiaires. Elles sont signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation totale de la formation.

Référent pédagogique

Françoise REGNIER – **06 43 62 01 04**

◆ **Évaluation et certification**

Les acquis sont évalués en continu et en fin de formation afin de pouvoir délivrer une attestation de formation.

Un questionnaire à 3 mois est proposé pour mesurer les acquis et leur pérennité.

◆ **Livrables**

Attestation individuelle ; Certificat de réalisation

Documentation sur les missions et le fonctionnement SSCT téléchargeable, sur le site prev-actions.com et par transmissions d'outils vus en formation.

◆ **Modalités d'accès handicap**

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : **06 43 62 01 04** ou via le formulaire de contact sur notre site.

◆ À fournir aux stagiaires pour la formation

- Document unique d'évaluation des risques (DUERP)
- Rapport d'enquête(s) AT, taux de fréquence, taux de gravité...
- Accords divers, Conventions collectives,
- Règlement intérieur
- Fiche d'entreprise...

◆ Tarifs

INTER (par apprenant)	INTRA (pour le groupe)	SUR MESURE
1 250 €	1 à 5 stagiaires : 4 000 € 5 à 10 stagiaires : 8 000 € Au-delà de 10 stagiaires, constituer deux sessions	Demander un devis

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com

Référent santé, sécurité au travail et environnement

Devenez l'acteur clé de la sécurité au travail

Durée	28 h – 4 jours
Public	Tout salarié désigné par l'employeur pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels dans l'entreprise (obligation issue de l'article L.4644-1 du Code du travail).
Prérequis	Aucun prérequis n'est nécessaire
Nombre d'apprenants	Maximum 10
Délai d'accès	1 mois

TARIF INTER

**2 000 € /
apprenant**

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

Données en cours d'analyse

◆ Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, le salarié, un particulier, à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au **06 43 62 01 04** ou par courriel : **prevactions.regnier@gmail.com**

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

◆ Description de la formation

Assurez la sécurité et la santé de vos collègues en maîtrisant les fondamentaux de la prévention des risques professionnels. Cette formation vous permettra d'identifier et de gérer efficacement les dangers dans votre environnement de travail, tout en respectant les obligations légales.

◆ Objectifs

- ✓ Comprendre le cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail, y compris les principes généraux de prévention et la responsabilité de l'employeur, conformément à l'article L.4644-1 du Code du travail.
- ✓ Identifier les acteurs internes et externes de la santé et sécurité au travail, et décrire le rôle et les bonnes pratiques du référent sécurité.
- ✓ Appliquer les outils de prévention des risques professionnels, tels que l'analyse des risques, le document unique et les formations sécurité.
- ✓ Analyser les incidents, presque-accidents, accidents du travail et maladies professionnelles à l'aide de la méthode de l'arbre des causes.

- ✓ Évaluer les risques professionnels et élaborer un plan de prévention pour les interventions d'entreprises extérieures, en tenant compte des responsabilités et de la jurisprudence.
- ✓ Créer un protocole de sécurité et un permis de feu pour prévenir les risques liés aux travaux par point chaud et au risque incendie, en intégrant les considérations environnementales.
- ✓ Communiquer de manière efficace sur les questions de santé et sécurité au travail au sein de l'entreprise, en impliquant les différents acteurs concernés.

◆ Programme

- | | |
|---|--|
| <p>1 Ouverture et Présentation de la formation</p> <p>2 Cadre Réglementaire de la Santé et Sécurité au Travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Introduction au cadre réglementaire ● Lois et réglementations spécifiques ● Responsabilités et obligations <p>3 Rôle et Responsabilités du Référent Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Rôle du Référent Sécurité ● Compétences clés ● Bonnes pratiques du Référent Sécurité <p>4 Outils de Prévention des Risques Professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Analyse des risques ● Document unique de sécurité ● Formations et sensibilisation <p>5 Analyse des Incidents et Accidents du Travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Méthode de l'arbre des causes ● Sécurité des opérations ● Retour d'expérience | <p>6 Évaluation des Risques et Élaboration d'un Plan de Prévention</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Évaluation des risques professionnels ● Plan de prévention ● Jurisprudence et responsabilités <p>7 Création de Protocoles de Sécurité et Permis de Feu</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Plan de prévention, Protocole de sécurité, Permis de feu ● Intégration des considérations environnementales <p>8 Communication Efficace en Santé et Sécurité au Travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Techniques de communication ● Impliquer les parties prenantes <p>9 Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Synthèse des points clés ● Évaluation finale ● Feedback des participants |
|---|--|

◆ Méthodes pédagogiques

Le programme de formation utilise une variété de méthodes pédagogiques interactives et collaboratives pour renforcer l'engagement et l'apprentissage des participants. Ces méthodes incluent des exposés interactifs pour introduire les concepts clés, des études de cas pour une application pratique des connaissances théoriques, des ateliers pratiques pour le développement de compétences spécifiques, des simulations et des jeux de rôle pour encourager l'interaction et l'expérimentation dans des scénarios réalistes. Des discussions guidées et des débats en groupe permettent d'approfondir la compréhension des sujets complexes. L'utilisation de supports variés, tels que des présentations PowerPoint, des documents légaux, et des modèles de documents, enrichit l'expérience d'apprentissage.

◆ Évaluation et certification

Les modalités d'évaluation employées sont diversifiées, combinant des approches formelles et informelles pour mesurer les compétences et les connaissances acquises. Elles incluent une évaluation immédiate des connaissances théoriques, des exercices pratiques et des simulations évaluées pour vérifier l'application des compétences dans des contextes concrets, des études de cas à soumettre pour évaluer la capacité d'analyse et de synthèse, et des jeux de rôle où les performances sont évaluées pour développer des compétences relationnelles. Des discussions guidées et du feedback de groupe permettent une évaluation continue et formative. Une enquête de satisfaction assure une évaluation complète de la maîtrise des objectifs pédagogiques.

◆ Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : **06 43 62 01 04** ou via le formulaire de contact sur notre site.

◆ Tarifs

INTER (par apprenant)	INTRA (pour le groupe)	SUR MESURE
2 000 €	Demander un devis	Demander un devis

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Évaluer les risques professionnels et construire un programme d'actions

Durée	14 h – 2 jours
Public	Responsables sécurité – Responsables QSE – RRH – Médecins du travail – Infirmiers – Membres de CSE/CSSCT
Prérequis	Aucun prérequis n'est nécessaire
Nombre d'apprenants	Maximum 10
Délai d'accès	1 mois

TARIF INTER

**1 500 € /
apprenant**

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

Données en cours d'analyse

◆ Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, le salarié, un particulier, à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au **06 43 62 01 04** ou par courriel : **prevactions.regnier@gmail.com**

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

◆ Description de la formation

Évaluer ses risques professionnels et construire son programme d'actions

◆ Objectifs

- Décrire le contenu et les enjeux du document unique d'évaluation des risques professionnels
- Évaluer les risques professionnels pour élaborer un DUERP et son plan d'actions.
- Mettre à jour le DUERP

◆ Programme

1 Décrire le contenu et les enjeux du document unique d'évaluation des risques professionnels

- Comprendre le cadre réglementaire de la santé et sécurité au travail, y compris les principes généraux de prévention et la responsabilité de l'employeur, conformément à l'article L.4644-1 du Code du travail.
- Identifier les acteurs internes et externes de la santé et sécurité au travail, et décrire le rôle et les bonnes pratiques du référent sécurité.

2 Évaluer les risques professionnels pour élaborer un DUERP et son plan d'actions.

3 Mettre à jour le DUERP

- Selon les AT/MP, l'organisation du travail, la réglementation, nouveaux risques
- Les risques psychosociaux

◆ Moyens pédagogiques

Le programme de formation utilise une variété de méthodes pédagogiques interactives et collaboratives pour renforcer l'engagement et l'apprentissage des participants. Ces méthodes incluent des exposés interactifs pour introduire les concepts clés, des études de cas pour une application pratique des connaissances théoriques, des ateliers pratiques pour le développement de compétences spécifiques, des simulations et des jeux de rôle pour encourager l'interaction et l'expérimentation dans des scénarios réalistes. Des discussions guidées et des débats en groupe permettent d'approfondir la compréhension des sujets complexes. L'utilisation de supports variés, tels que des présentations PowerPoint, des documents légaux, et des modèles de documents, enrichit l'expérience d'apprentissage.

◆ Évaluation et certification

Les modalités d'évaluation employées sont diversifiées, combinant des approches formelles et informelles pour mesurer les compétences et les connaissances acquises. Elles incluent une évaluation immédiate des connaissances théoriques, des exercices pratiques et des simulations évaluées pour vérifier l'application des compétences dans des contextes concrets, des études de cas à soumettre pour évaluer la capacité d'analyse et de synthèse, et des jeux de rôle où les performances sont évaluées pour développer des compétences relationnelles. Des discussions guidées et du feedback de groupe permettent une évaluation continue et formative. Une enquête de satisfaction assure une évaluation complète de la maîtrise des objectifs pédagogiques.

◆ Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : **06 43 62 01 04** ou via le formulaire de contact sur notre site.

◆ Tarifs

INTER (par apprenant)	INTRA (pour le groupe)	SUR MESURE
1 500 €	Demander un devis	Demander un devis

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique IBC

(Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau)

Durée	14 h 00 – 2 jours
Public	Tous salariés des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.
Prérequis	Aucun
Nombre d'apprenants	Minimum 4 – Maximum 10 (pour des raisons pédagogiques le nombre de stagiaires est limité à 10 maximum par session)
Délai d'accès	1 mois sous réserve de disponibilité du client

TARIF INTER

**520 € /
apprenant**

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

Données en cours d'analyse

◆ Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, un salarié, un particulier, ou à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au **06 43 62 01 04** ou par courriel : **prevactions.regnier@gmail.com**

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

◆ Description de la formation

Cette formation certifiante, délivrée par l'INRS, vise à former les salariés des secteurs Industrie, Bâtiment, Commerce (IBC) à devenir des acteurs de prévention des risques liés à l'activité physique, notamment les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

◆ Objectifs

La formation vise, au travers d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé.

◆ Moyens pédagogiques

- La formation est animée par un formateur certifié « Formateur titulaire du certificat de Formateur PRAP IBC valide »
- Validation de formation

- Délivrance d'un certificat d'acteur PRAP IBC, valable au maximum 24 mois après participation active à la formation et résultats satisfaisants à l'évaluation.

◆ Programme

- **Comprendre les enjeux de la prévention** des risques professionnels liés à l'activité physique.
- **Analyser les situations de travail** pour repérer les facteurs de risque.
- **Adopter des gestes et postures adaptés** pour réduire les risques de troubles musculosquelettiques (TMS).
- **Proposer des améliorations** pour optimiser les conditions de travail.

◆ Évaluation et certification

A l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS un certificat « d'acteur PRAP IBC » valable 24 mois. Pour prolonger la validité de ce certificat, il est recommandé de participer à une formation « Maintien et Actualisation de ses Compétences d'acteur PRAP IBC » (MAC) d'une durée de 7 heures et de satisfaire aux épreuves certificatives.

◆ Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : **06 43 62 01 04** ou via le formulaire de contact sur notre site.

◆ Tarifs

INTER (par apprenant)	INTRA (pour le groupe)	SUR MESURE
520 €	2 000 €	Demander un devis

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique IBC

(Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau)

Maintien et Actualisation des Compétences

Durée	7 h 00 – 1 jour
Public	Tous salariés des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau.
Prérequis	Aucun
Nombre d'apprenants	Minimum 4 – Maximum 10 (pour des raisons pédagogiques le nombre de stagiaires est limité à 10 maximum par session)
Délai d'accès	1 mois sous réserve de disponibilité du client

TARIF INTER

**260 € /
apprenant**

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

Données en cours d'analyse

◆ Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, un salarié, un particulier, ou à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au **06 43 62 01 04** ou par courriel : **prevactions.regnier@gmail.com**

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

◆ Description de la formation

Cette formation certifiante vise à former les salariés des secteurs Industrie, Bâtiment, Commerce (IBC) à devenir des acteurs de prévention des risques liés à l'activité physique, notamment les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS).

◆ Objectifs

La formation vise, au travers d'une certification, à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé.

◆ Moyens pédagogiques

- La formation est animée par un formateur certifié « Formateur titulaire du certificat de Formateur PRAP IBC valide »
- Validation de formation

- Délivrance d'un certificat d'acteur PRAP IBC, valable au maximum 24 mois après participation active à la formation et résultats satisfaisants à l'évaluation.

◆ Programme

- **Comprendre les enjeux de la prévention** des risques professionnels liés à l'activité physique.
- **Analyser les situations de travail** pour repérer les facteurs de risque.
- **Adopter des gestes et postures adaptés** pour réduire les risques de troubles musculosquelettiques (TMS).
- **Proposer des améliorations** pour optimiser les conditions de travail.

◆ Évaluation et certification

A l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux exigences des épreuves certificatives, se voient délivrer par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS un certificat « d'acteur PRAP IBC » valable 24 mois. Pour prolonger la validité de ce certificat, il est recommandé de participer à une formation « Maintien et Actualisation de ses Compétences d'acteur PRAP IBC » (MAC) d'une durée de 7 heures et de satisfaire aux épreuves certificatives.

◆ Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : **06 43 62 01 04** ou via le formulaire de contact sur notre site.

◆ Tarifs

INTER (par apprenant)	INTRA (pour le groupe)	SUR MESURE
260 €	1 000 €	Demander un devis

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com

Sauveteur Secouriste du Travail

Formation initiale

Durée	14 h 00 – 2 jours
Public	Personnel d'entreprise
Prérequis	Aucun
Nombre d'apprenants	Minimum 4 et pour des raisons pédagogiques le nombre de stagiaires est limité à 10 maximum par session
Délai d'accès	1 mois

TARIF INTER

**290 € /
apprenant**

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

95 %

◆ Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au **06 43 62 01 04** ou par courriel : **prevactions.regnier@gmail.com**

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

◆ Description de la formation

La formation **SST** a pour objectif de former un salarié pour qu'il **devienne capable d'intervenir efficacement en cas d'accident du travail ou de situation d'urgence**, tout en assurant sa propre sécurité et celle des autres.

◆ Objectifs

La formation a pour but de **permettre au salarié de devenir un acteur de prévention et de secours dans son entreprise**, conformément aux exigences du **Code du travail et du référentiel INRS**. L'objectif global est :

- **Protéger** soi-même et les autres dans le cadre professionnel.
- **Alerter** rapidement les services d'urgence en transmettant des informations fiables.
- **Secourir** efficacement une personne victime d'un accident du travail ou d'une situation d'urgence.

◆ Moyens pédagogiques

Formateur **SST habilité** et titulaire d'une **certification de formateur SST** valide.

- Matériel de formation (Mannequins de secourisme, matériel pour gestes de secours, défibrillateur, animation vidéo et multimédia).
- Locaux : en intra, espace suffisant pour pratiquer les gestes, simuler des accidents et réaliser les exercices d'évacuation si nécessaire.
- Cours théorique et pratique, en présentiel (mises en situations réalistes, échanges et retours).
- Validation de formation et
- Délivrance d'un certificat de Sauveteur Secouriste du travail, valable au maximum 24 mois après participation active à la formation et résultats satisfaisants à l'évaluation.

◆ Programme

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Les actions « protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir »

◆ Évaluation et certification

Certificat SST à l'issue de la formation et remise d'une attestation individuelle de formation

◆ Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : **06 43 62 01 04** ou via le formulaire de contact sur notre site.

◆ Tarifs

INTER (par apprenant)	INTRA (pour le groupe)	SUR MESURE
290 €	1 300 €	Demander un devis

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com

Sauveteur Secouriste du Travail

Maintien et Actualisation des Compétences

Durée	7 h 00 – 1 jour
Public	Personnel d'entreprise
Prérequis	Certificat SST valide
Nombre d'apprenants	Minimum 4 – Maximum 10
Délai d'accès	1 mois

TARIF INTER

**260 € /
apprenant**

Taux de réussite des stagiaires

100 %

Taux de satisfaction

Données en cours d'analyse

◆ Modalités et délais d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de France Travail (ex-Pôle Emploi)...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous : par téléphone au **06 43 62 01 04** ou par courriel : **prevactions.regnier@gmail.com**

PREV'Actions s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles.

Si la formation nécessite des prérequis, nous nous assurerons également que vous les remplissiez soit par des tests, soit par un audit téléphonique.

Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning inter-entreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne).

◆ Description de la formation

« Un collaborateur formé, c'est une équipe plus réactive en cas d'urgence. La formation MAC SST permet de maintenir les compétences de vos Sauveteurs Secouristes du Travail à jour, avec des gestes sûrs, des réflexes rapides et une vraie culture de la prévention. En une journée, vos équipes restent prêtes à intervenir efficacement sur le terrain. »

◆ Objectifs

Maintenir et réactualiser les compétences d'un SST susceptible d'intervenir efficacement dans son entreprise face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail.

◆ Moyens pédagogiques

- Cours théorique et pratique, conforme au programme de l'INRS
- Validation de formation
- Délivrance d'un certificat de SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL, valable au maximum 24 mois après participation active à la formation et résultats satisfaisants à l'évaluation.

◆ Programme

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise
- Les actions « protéger, examiner, faire alerter/alerter, secourir »

◆ Évaluation et certification

Renouvellement du certificat SST à l'issue de la formation et remise d'une attestation individuelle de formation

◆ Modalités d'accès handicap

Pour toute demande spécifique liée à l'accessibilité des lieux ou des informations en lien avec des situations de handicap, nous vous invitons à nous contacter au : **06 43 62 01 04** ou via le formulaire de contact sur notre site.

◆ Tarifs

INTER (par apprenant)	INTRA (pour le groupe)	SUR MESURE
260 €	1 000 €	Demander un devis

Contact : 06 43 62 01 04 · prevactions.regnier@gmail.com · Conditions générales de vente et règlement intérieur disponibles sur prev-actions.com



Parlons de votre *projet prévention*

DUERP, formation de vos élus CSE, secourisme, prévention des TMS : un interlocuteur unique, basé en Bretagne, qui se déplace dans votre entreprise.

CONTACT DIRECT

06 43 62 01 04

prevactions.regnier@gmail.com

prev-actions.com

Françoise Régnier · Plouézec (22), Côtes-d'Armor



Découvrir le site
prev-actions.com



Prendre rendez-vous
Calendly · 30 min



PREV'Actions — REGNIER Françoise — 22 Plouézec — SIRET 889 218 699 00037

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 53 56 09978 56 auprès du préfet de région Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

Conditions générales de vente, règlement intérieur et politique de confidentialité : prev-actions.com ·

Accessibilité / handicap : 06 43 62 01 04